

Bonneval en bonne vallée ...

mars 2011

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 29

Avis au lecteur,

L'assemblée générale de l'association se réunira le **Samedi 26 mars 2011 à 15 heures**, salle du Chapitre de l'abbaye Saint Florentin, (Centre Hospitalier Henri Ey).

Ordre du jour : Rapports moral et Financier, tiers sortant, programme d'activité pour l'année 2011. (Les adhérents, à jour de leur cotisations, sont invités à se porter candidat, au conseil d'administration auprès d'un membre du bureau, avant l'ouverture de l'assemblée générale).

Conférence : LOIGNY ou l'espérance détruite. Une bataille de la guerre de 1870 en Beauce. Les hommes et le souvenir. Par monsieur PAUL MOLLÉ, qui dédicacera son ouvrage.

Au sommaire de cette gazette. N° 29 :

Capture de deux infirmiers faits prisonniers, démarches du médecin-directeur pour les faire libérer et les faire revenir de Poméranie, où ils avaient été transférés. (Henri Faure)

Écho du comice agricole du 25 mai 1947, d'après Jean Maksud.

Une sélection de nouvelles et avis divers relevés pour vous dans le « *Messenger de Bonneval Voves et Orgères* » du premier semestre 1911.

Jean-Luc Durand

P S : Vous n'avez pas reçu le N° 28 de la gazette, plusieurs bandeaux se sont trouvés séparés du journal, à la suite de la modification par la poste de ses trieuses, sur votre demande nous vous ferons parvenir ce numéro 28.

Démarches du Médecin-Directeur en vue d'obtenir des Autorités Allemandes la libération de deux Infirmiers de l'Asile qui, envoyés en mission de secours, ont été pris pour des Francs-Tireurs et faits prisonniers.

Lettre du Docteur BROC, Médecin-Directeur, au Colonel de l'armée Allemande qui a pris Châteaudun, pour le prier de donner un laissez-passer à DURAND et LENUD tous deux infirmiers à l'Asile.

Datée du 19 Octobre 1870.

Monsieur le Colonel,

Vous m'avez remis un laissez-passer pour les infirmières, la religieuse, le prêtre et l'infirmier qui étaient venus avec moi à Châteaudun, dans le but de ramener des blessés. Votre laissez-passer a été parfaitement respecté. En rentrant dans mon Asile, j'apprends que deux de mes infirmiers, avec leur brassard portant leur nom et le timbre de notre établissement (Lenud et Durand), sont partis après moi pour Châteaudun avec une voiture destinée à recevoir des blessés. Vous avez vos raisons pour ne point laisser exporter de blessés, je n'ai point à les discuter.

La prière que je vous adresse, c'est de donner à mes deux infirmiers un laissez-passer qui rende à mes pauvres insensés deux surveillants habitués à les soigner et dont ils ont bien besoin.

Avec mes remerciements anticipés, agréez, je vous prie, Monsieur le Colonel, l'assurance de ma considération distinguée.

P.-S. : J'ose espérer, Monsieur le Colonel, que vous voudrez bien donner un laissez-passer aux braves gens qui, sur vos instructions, portent du pain aux incendiés.

Lettre du Docteur BROC, Médecin-Directeur, au Général Allemand commandant l'armée qui a pris Châteaudun le 18 octobre, pour le prier de remettre en liberté les 2 infirmiers LENUD et DURAND.

Datée du 21 octobre 1870.

Monsieur le Général,

Le 19 du mois courant, en apprenant que Châteaudun venait d'être le théâtre d'un combat, je me suis dirigé au matin sur cette ville avec un convoi d'infirmiers et de religieuses, pour recueillir des blessés. Notre convoi n'est parvenu qu'en partie à sa destination. Une autre partie est restée aux mains de vos soldats.

Une voiture contenant le Docteur VASSORT n'a point reparu. Un autre char monté par deux de mes infirmiers est dans le même cas. Le Dr VASSORT était porteur d'un brassard à l'estampe de la ville de Bonneval. Mes infirmiers, les nommés DURAND (père de 3 enfants en bas âge), et LENUD, avaient chacun leur brassard, portant imprimés leur nom et le cachet de mon établissement.

Rendez-nous, Général, je vous prie, à Madame VASSORT et à ses petits-enfants, un médecin de cœur, et à mes pauvres fous, deux gardiens habitués à les soigner.

Je vous salue, Monsieur le Général, en solliciteur très humble et qui compte sur la loyauté d'un officier.

Lettre du Docteur BROC, Médecin-Directeur, à Monsieur le Docteur M. HESSBERG STAT-SARZTIM, 2^{ten} - Thüringischen, Infanterie Régiment N° 32.

Datée du 21 Octobre 1870.

Monsieur et honoré Collègue,

A titre de médecin, je viens vous prier de me rendre un service, c'est de bien vouloir faire parvenir à M. le Général qui commande le corps auquel vous appartenez les lettres ci-incluses.

Recevez...

Lettre du Docteur BROC. Médecin-Directeur, à Monsieur le Lieutenant Hans BEERBOHM, und Adjutant in 2^{ten} - Thüringischen, Infanterie Régiment N° 32, le priant de remettre la lettre précédente à son adresse.

Datée du 29 Octobre

Monsieur le Lieutenant,

J'ose espérer sur votre bienveillance pour m'aider à retrouver deux de mes infirmiers qui, le 19 courant, étaient partis d'ici pour aller porter secours aux blessés de Châteaudun. Vous m'excuserez de recourir de nouveau à votre bienveillance ; elle m'est si bien prouvée que je ne doute pas que vous ne transmettiez la lettre ci-incluse à votre Colonel, dont je ne connais pas le nom, mais à qui je vous prie de transmettre l'expression de ma gratitude.

Je vous adresse cette lettre en plusieurs expéditions, et dans l'espoir que l'une de celles-ci vous parviendra et rendra à mes malades deux infirmiers dont ils ont besoin.

Je suis, Monsieur le Lieutenant, votre très humble.

Le Directeur-Médecin, A. BROC

Lettre du Docteur BROC, Médecin-Directeur, à Monsieur le Marquis de GOUVION St-CYR, pour le remercier de la démarche qu'il a faite auprès des Généraux Prussiens en réclamant à ceux-ci la liberté des Infirmiers LENUD et DURAND faits prisonniers par l'ennemi.

Datée du 2 Novembre.

Monsieur le Marquis,

Je viens d'apprendre que vous avez bien voulu réclamer aux Généraux de l'armée Prussienne la liberté de deux de mes infirmiers, les nommés DURAND François et LENUD Eugène Frédéric, faits prisonniers par erreur le 19 courant, alors qu'ils allaient secourir les blessés de Châteaudun et qu'ils portaient au bras un brassard sur lequel étaient imprimé et leur nom et le timbre de l'Asile de Bonneval.

Bien que ces deux hommes ne me soient point encore revenus et que j'aie quelques raisons de craindre que votre réclamation n'ait, pas plus que les miennes, été entendue, je m'empresse de venir vous exprimer ma vive gratitude pour la démarche que vous avez faite.

Vous m'avez, Monsieur le Marquis, obligé sans que je vous en aie prié ; je vous en suis d'autant plus reconnaissant. En ce moment, je ne saurais m'absenter de Bonneval ; j'espère que nous aurons des jours meilleurs et que je pourrai, si vous le voulez bien, aller vous présenter, avec mes remerciements, l'assurance des sentiments dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre reconnaissant serviteur.

Lettre du Docteur BROC, Médecin-Directeur, au Général de GOLTZ.

Datée du 16 Novembre.

Monsieur le Général,

J'ai l'honneur de vous exposer que je viens d'apprendre que Monsieur le Docteur VASSORT, de Bonneval, et Messieurs DURAND François et LENUD Eugène Frédéric, deux infirmiers de mon Asile, faits prisonniers par erreur le 19 du mois dernier par vos soldats, alors qu'ils marchaient de Châteaudun à Chartres, par Bonneval, sont détenus à Colberg (Poméranie). Je joins ma voix à celle de Madame VASSORT pour vous prier de nous faire rendre ces personnes que rien n'autorise à faire prisonniers de guerre, et dont la situation paraît bien étrange à qui voit les soins, je le dis sans modestie, mais avec l'approbation de ma conscience, dont nous entourons les soldats Prussiens blessés, que depuis quelques jours on amène à l'hôpital civil de Bonneval dont mon Confrère, Monsieur VASSORT, est le médecin en chef, et à l'ambulance de l'Asile de Bonneval, dont je suis le Directeur Médecin et à qui, j'en suis certain, vous ferez rendre deux infirmiers qui lui manquent.

Je vous salue, Monsieur le Général, en solliciteur très humble mais convaincu que sa voix sera entendue.

Libération des 2 infirmiers prisonniers

Le Directeur fait part à Messieurs les Membres de la Commission de la rentrée dans le Service des 2 Infirmiers de l'Asile qui, pris pour des Francs-Tireurs, malgré leur brassard au timbre de l'Asile, avaient été fait prisonniers par les Prussiens le 18 Octobre, lorsqu'ils accompagnaient Monsieur le Directeur et Madame la Supérieure de l'Asile, allant porter des secours aux blessés de Châteaudun, et que le Général Prussien WITTICH a fini, sur les réclamations du Directeur-Médecin, par faire revenir de Colberg (Poméranie), où ils avaient été transférés. Ces 2 Infirmiers ont repris leur service à l'Asile le 3 X^{bre}. Messieurs les Membres de la Commission félicitent Monsieur le Directeur du résultat heureux de ses démarches à ce sujet.

**A propos de
quelques événements
occasionnés par
la guerre de 1870**

Henri FAURE

Avec la collaboration de :
Mme BOIS C
Secrétaire médicale
Mme DULAS A
Centre de documentation
Mme LEDON D
Adjoint des Cadres



Le combat de nuit sur la place.

*Fragments d'histoire Médicale
concernant
l'Hôpital Psychiatrique
de Bonneval
Commission des Archives de
l'Hôpital Psychiatrique
de Bonneval*

Les Comices Agricoles de 1900 à 1950

(extrait)

C'est encore un intervalle de dix années qui sépare le Comice du 25 Mai 1947 du dernier comice d'avant-guerre. Mais la tradition reprend ses droits.

La Ville est magnifiquement décorée. En particulier, la rue Bas-de-l'Église et celle de la Grève ont cédé la place à un souk arabe qui offre aux visiteurs l'alignement de ses bananiers, de ses palmiers, la diversité de ses "cactus urbanus", encadrant un marabout. Une allocution pleine d'humour montmartrois accueille le Préfet MEYNIAL à son entrée dans le quartier :

"Nous sommes heureux, Monsieur le Préfet, de vous accueillir dans notre Sultanat. Nous sommes de bons et loyaux Français. Nous ne revendiquons pas l'autonomie complète, mais nous souhaitons un peu d'indépendance."

"Je vous l'accorde, répond le Préfet... pour la journée."

Pour la première fois une exposition de l'Habitat Rural se préoccupe de l'amélioration des conditions de logement de la population agricole.

En France, la "situation est dramatique dans certains départements, déclare le Préfet, et j'ai pris pour vous l'engagement de livrer dans les délais les plus rapides 50.000 quintaux de blé encore disponibles".

"C'est un signe des temps, dit, de son côté, M. JULY, député, que des fêtes comme celle-ci demeurent dominées par des préoccupations soucieuses. Cependant, il faut convenir que, grâce à vous, le département ne connaît ni trouble, ni disette, et vous méritez d'être félicités".



Ainsi, de Comice en Comice, de discours en discours, l'agriculture exhale son appréhension des forces qui échappent à son contrôle et auxquelles sont subordonnés les travaux, la végétation, les récoltes. Ne nous hâtons pas de sourire : c'est le même sentiment et c'est la même foi, c'est la même crainte et c'est la même confiance qui, vers 1560, font dire à Ambroise Paré, parlant de ses malades opérés : "Je le pansay, Dieu le guarist".

Le blé est taxé 959 francs le quintal.

Bonneval, le 8 Juin 1952.

Jean MAKSUD.

Photos : Lecomte

Le texte intégral est consultable sur
notre site internet :

<http://lesamisdebonneval.free.fr>

Quelques nouvelles de 1911, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

1^{ER} JANVIER 1911

Informations

Profonds sondages

Le plus profond « trou d'aiguille » perforant l'écorce terrestre était, il y a peu de temps, le sondage de Paruschoïz. Aujourd'hui c'est celui de Czuchow, en Silésie, qui est parti pour atteindre 2.500 mètres, est arrivé à 2257 mètre 72.

Rouvray-Saint-Florentin. – Un renard à deux pattes est allé faire une visite nocturne au poulailler de M. Poullain, journalier à Rouvray, duquel deux poules ont disparu.

Éprouvant un préjudice qu'il estime à 7 francs, M. Poullain a déposé une plainte à la gendarmerie de Voves.

Fontenay-sur-Conie. – MM. Le-prince Camille et Gréard Georges, de Fontenay-sur-Conie, ont déployé pendant l'année 1910, une activité remarquable dans l'oeuvre de destruction des corbeaux. Le premier, non content d'avoir tué 246 jeunes corbeaux et 18 adultes, a détruit 2.179 œufs ; et le second, s'il n'a détruit que 479 œufs, a tué pour son compte 451 jeunes corbeaux et 76 adultes.

Nos félicitations à ces deux intrépides destructeurs de corbeaux

.8 JANVIER 1911

Foot-Ball. – Dimanche 8 janvier, se jouera, à 2 heures et demie, route d'Orléans, près de la ferme du Glandin, un grand match de Foot-Ball association entre l'équipe première de la « Bonnevalaise » et l'équipe première de l'« Association amicale » de l'école de la rue d'Orléans de Châteaudun. Les équipes seront ainsi composées :

Châteaudun. - But, Fourtin ; arrières, Noël, Lecoq ; demis, Rives, Lecouflé Maurice (capitaine) Gouin ; avants, Ménard, Lecouflé Marius, Bertaux, Isambert, Bataille. - Remplaçants, Filon, Pionnier.
Bonneval. - But, Rousseau ; arrières Grelet, Moinet ; demis, Séguin, Fourquemin (capitaine), Moreau ; avants : Bidon, Mortier R, -Remplaçants : Peigné, Gouache.

C'est la première fois que se jouera à Bonneval un match de foot-ball association, aussi les amateurs de sport profiteront-ils de l'occasion qui leur est donnée d'assister à une partie intéressante et qui promet d'être chaudement disputée.

Le terrain, superbement aménagé pour la circonstance, a été mis gracieusement à la disposition de la société par M. Goussu, cultivateur au Glandin. La proximité de Bonneval en fera certainement, pour dimanche après-midi, un agréable but de promenade. L'entrée du terrain est d'ailleurs entièrement gratuite.

Rouvray-Saint-Florentin. – Surpris par un garde au moment où il relevait des collets dans le bois de Reverseaux, Auguste Hardoin, journalier à Voves, a trinqué d'un procès verbal pour ses étrennes.

15 JANVIER 1911

Adjudication. – L'administration municipale de Bonneval a procédé, dimanche dernier, à l'adjudication des peupliers de la Grève et d'un certain nombre de marronniers de la promenade du Mail. Ont été déclarés adjudicataires :

Des premier lot (11 peupliers), pour 535 fr. ; troisième lot (17 peupliers), pour 360 fr. ; quatrième lot (18 peupliers) pour 360 fr. ; cinquième lot (20 peupliers) pour 510 fr. ; sixième lot (11 peupliers) pour 295 fr., M. Lhuillery Albert, de Bonneval.

Du deuxième lot (15 peupliers) pour 310 fr., M. Poimul-Maury, de Saint-Hilaire-la-Gravelle.

Des quatre lots de marronniers, pour une somme totale de 225 fr., M. Guenot-Moreau de Bonneval.

Au total 92 peupliers et 48 marronniers ont été adjugés pour la somme de 2595 francs.

Les roulottes. - Le 7 janvier dernier, la gendarmerie a verbalisé contre Bour-sigue Auguste, vannier ambulant, pour avoir laissé stationner sa roulotte sur le chemin de Pré-Saint-Evroult.

22 JANVIER 1911

Informations

En faveur des églises de village

La discussion générale du budget du ministre de l'Intérieur a été ouverte par un discours de M. Maurice Barrès pour demander la protection du gouvernement en faveur des églises de village dont le sort est abandonné à des conseils municipaux hostiles. M. Briand a répondu en assurant le député de Paris que le gouvernement usera de tous les moyens pour la conservation de toutes les églises par l'accord des municipalités, de l'administration et des fidèles.

Condamnés. - Nous avons relaté, en son temps, l'agression dont fut victime à la sortie d'un bal, dans la nuit du 11 décembre dernier, M. G..., rentier à Bonneval, au moment où il regagnait sa demeure après avoir reconduit un ami.

Quatre jeunes gens de Bonneval, les nommés J. B..., H. C..., L. H..., et A. L..., ses agresseurs, traduits devant le tribunal correctionnel de Châteaudun, mercredi dernier, ont récolté : J. B... un mois de prison avec sursis et vingt cinq francs d'amende sans sursis ; L. H... et A. L... quinze jours de prison avec sursis et vingt-cinq francs d'amende sans sursis ; H. C... vingt-cinq francs d'amende sans sursis. Tous quatre sont en outre solidairement condamnés aux dépens.

Les roulottes. - Aristide Boudet, marchand de balais, ayant stationné au pont de fer, route de Châteaudun, s'est vu gratifier d'un procès-verbal par les gendarmes qui l'ont prié de circuler.

Dancy. - Atterrissage d'un ballon. - Mercredi dernier, un ballon monté par trois officiers est atterri sur le territoire de la commune de Dancy. Ce ballon était parti de Versailles à neuf heures et demie du matin. La descente a eu lieu au champier des Ecurettes, à 500 mètres environ du bourg de Dancy et malgré un brouillard intense, l'atterrissage s'est très bien effectué.

Plusieurs habitants, qui se trouvaient présents au moment de l'atterrissage, se sont empressés de venir en aide aux trois officiers, pour plier leur ballon, et

M. Cyprien Launay, cultivateur à Dancy, s'est complaisamment chargé de conduire à la gare de Bonneval le matériel complet concernant l'aérostat. De cette façon, MM. les aéronautes ont pu prendre le train de 7 h. 08 pour se rendre à Versailles.

Cantons Voisins

Manou. - Ces jours derniers, à leur réveil, les époux Moreau, sabotiers au Long-Bois, constataient avec stupeur que, pendant la nuit, un rat avait rongé le cuir chevelu d'un petit nourrisson reposant dans son berceau à côté de leur lit.

Le pauvre petit leur avait été confié par M. et Mme Auger, anciens bouchers ; le médecin appelé à lui prodiguer ses soins espère que ses blessures n'auront aucune suite fâcheuse.

29 JANVIER 1911

Obsèques civiles. - Jeudi soir, ont eu lieu à Bonneval, les obsèques civiles de M. Santerre, père, décédé à l'âge de 88 ans.

Une délégation de la libre-pensée s'était jointe à l'assistance qui conduisait le défunt à sa dernière demeure.

5 FÉVRIER 1911

Informations

L'heure légale française

La proposition qui a déjà passé à la chambre et qui porte modification de l'heure légale française (elle serait retardée de neuf minutes vingt-et-une seconde) pour la mettre en concordance avec le système des fuseaux horaires, vient d'être également votée par le Sénat, en première lecture.

Bal à l'Hôtel de France. - Dimanche 12 février, à 8 heures du soir M. Émile Levieuge donnera un grand bal (gratis), dans la salle de l'Hôtel de France.

Bon orchestre et buffet. - Une bonne tenue sera exigée.

Villiers Saint-Orien. - La commission départementale, au cours de sa dernière séance, a attribué à la commune de Villiers-Saint-Orien une subvention de 100 francs pour construction d'un asile de nuit.

AVIS

Mme TRIQUET, rue Porte-Blanche, à Bonneval, informe qu'elle se tient toujours à la disposition des personnes pour le rempietage des bas et chaussettes. — Prix modérés.

26 FÉVRIER 1911

Accidents. - Employés chez M. Sallé, marchand de fers, à Bonneval, MM. Breton et Gateau Auguste, partaient mardi soir faire des livraisons aux environs avec trois voitures quand, près la Louverterie, en voulant monter dans l'une des voitures, M. Gateau glissa de si malheureuse façon qu'il tomba sous le lourd véhicule dont une roue lui passa sur la jambe droite.

Ramené à son domicile le blessé a reçu les soins de M. le docteur Larrieu qui constata que M. Gateau en était quitte, heureusement, pour une violente contusion alors qu'il aurait pu avoir la jambe broyée ; il devra néanmoins garder un assez long repos avant de pouvoir reprendre son travail.

- Vendredi soir, vers trois heures, un ouvrier de Brou, âgé d'une cinquantaine d'années, employé à la scierie chez M. Lhuillery, marchand de matériaux à Bonneval, déplaçait un tronc d'arbre lorsque l'énorme pièce de bois roula soudain sur le pauvre diable qui fut si grièvement contusionné qu'on dut le transporter en toute hâte à l'hôpital.

05 MARS 1911

Guibert. - Dimanche 5 mars, à l'occasion des Brandons, il y aura bal, le soir chez Mlle Léa Diger, débitante à Guibert.

Concours de tir. - La Société de tir de Dancy et Massuères organise un grand concours de tir qui aura lieu dans l'établissement de M. Ellin, cafetier à Massuères, dimanches 12 mars et dimanches suivants.

Beaux et nombreux lots dont : une carabine Lebel de chasse ; une pendule, une montre d'homme, une lampe colonne, etc. - Prix du carton, 0 fr. 30.

Saint-Maur. - M. Verrier, cafetier à La Touche, prévient le public qu'à l'occasion des Brandons, dimanche 5 mars il y aura bal dans son établissement. - Bon vin et bons gâteaux.

Mairie de Villiers-Saint-Orien : Construction d'un refuge de Nuit : Le Maire de Villiers-Saint-Orien donne avis qu'il sera procédé le dimanche 12 mars 1911, à deux heures du soir, en la salle de la Mairie, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux de construction d'un refuge de nuit, au hameau du Mesnil. Le montant du devis s'élève à la somme de 879 fr. 75, y compris honoraires du Géomètre surveillant les travaux. Le devis et le cahier des charges de cette adjudication

sont déposés au secrétariat de la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance.

A Villiers-Saint-Orien, le 9 février 1911.

Le Maire,

L.BILLAULT.

12 MARS 1911

Avis. - L'horloge de l'église et celle de l'École primaire supérieure de Bonneval marqueront désormais l'heure du chemin de fer.

Atterrissage d'un ballon. - Un ballon monté par trois officiers a atterri sans accident, dans l'après-midi de mardi, sur le territoire de la commune d'Alluyes, près la Ronce.

Conduits à Bonneval avec leur aérostat dégonflé et soigneusement plié dans la nacelle, les trois aéronautes ont pu, grâce à M. Legrand, cultivateur, qui avait mis une voiture à leur disposition, reprendre la route de Versailles par voie ferrée.

19 MARS 1911

Recensement de la population.

- Voici les résultats pour la commune de Bonneval du dénombrement de la population effectué le 5 mars :

Population de la ville : 2910 habitants ; des hameaux : 1049 : total 3959.

En 1906, ces résultats avaient été : Population de la ville : 2981 ; des hameaux : 1030 ; total 4011.

La population de la ville a donc diminué de 71 habitants, celle des hameaux a augmenté de 19 habitants.

La population de la commune a diminué de 52 habitants.

Flacey. - Par arrêté préfectoral en date du 8 mars 1911, M. le Maire de Flacey, au nom de cette commune, est autorisé à aliéner aux enchères publiques sur une mise à prix de 5.000 francs, un immeuble et ses dépendances ayant été à usage de Presbytère.

02 AVRIL 1911

Adjudication des travaux de construction d'une Caserne de Gendarmerie

Il sera procédé le DIMANCHE 30 AVRIL 1911, à deux heures du soir, en l'hôtel de ville de Bonneval, par le Maire, assisté de deux membres du Conseil Municipal, en présence de l'architecte et du Receveur Municipal, à l'adjudication au rabais par voie de soumissions cachetées, en un seul lot, des travaux de construction d'une caserne de gendarmerie, dont le devis

s'élève, non compris les honoraires de l'architecte et les imprévus, à la somme de 46.465 fr.

Le cautionnement à fournir par l'entrepreneur déclaré adjudicataire est de 2.300 francs.

Le devis et cahier des charges sont déposés au Secrétariat de la mairie de Bonneval, et aux bureaux de M. ROGER, architecte du département d'Eure-et-Loir, 7 rue Famin, à Chartres, où l'on peut en prendre connaissance.

Bonneval, le 29 mars 1911.

Le Maire.

JOUANNEAU.

09 AVRIL 1911

Vente de Bourrées d'Emondés Il sera procédé vendredi prochain 14 avril, à 2 heures, sur la promenade des Fossés à Bonneval, à la vente au comptant d'environ **500 bourrées de peupliers** divisés par lots de 25.

16 AVRIL 1911

Récompense. - Nous apprenons, avec plaisir, que le propriétaire d'une de nos plus importantes maisons de vins et cidres du département, M. Aubry-Baudoin, de Bonneval, vient d'obtenir à l'Exposition Internationale du Palais du Travail à Paris, l'une des plus hautes récompenses : « médaille d'or et croix de mérite », pour l'excellente qualité de ses cidres.

C'est la juste récompense de ses efforts et nous sommes heureux de l'en féliciter.

Montboissier; - Un vol de quatre pains de 4 kilos et de trois fromages a été commis à Lormorice, commune de Montboissier au préjudice de M. Henri Perche, cultivateur, dans le fournil duquel un malfaiteur s'est introduit par la fenêtre en descellant un barreau de fer et brisant les carreaux. M. Perche a porté plainte.

23 AVRIL 1911

Carnet de mariage. - Mardi dernier, à onze heures et demie du matin, a été célébré, à Bonneval le mariage de Mlle Marie-Thérèse Aveline, fille de M. Aveline adjoint au maire de Bonneval, avec M. Marius Jamet, professeur à l'école primaire supérieure, fils de M. Jamet, secrétaire de la mairie de Bonneval.

Avec nos vœux de bonheur aux jeunes époux, nous adressons nos bien sincères compliments à leurs parents.

Récompense. - Nous apprenons avec plaisir que la maison Filleron, de Bonneval, vient d'obtenir à l'exposition in-

ternationale du Palais du Travail à Paris, un grand prix pour la supériorité de ses cafés.

Cette récompense consacre une fois de plus la vieille réputation de cette maison de 1er ordre.

Nos vives félicitations.

30 AVRIL 1911

A qui la pièce d'or. - Une pièce d'or a été trouvée puis déposée chez le concierge de la mairie de Bonneval à qui on peut la réclamer.

Fête de quartier. - Dimanche 7 mai aura lieu la fête dite du carrefour Hérisson. A cette occasion, concert par l'harmonie de Saint-Michel à 3 h ½. Divertissements variés, tirs, confiserie, etc... - Le soir grand bal couvert.

07 MAI 1911

Fabrique d'eaux-Gazeuses. - Par arrêté préfectoral, MM. Moussu et Fayolle, et M. Lemaire et M. Callo, demeurant à Bonneval, sont autorisés à exploiter des fabriques d'eaux gazeuses.

Coup de canifs dans le contrat. - Vingt-cinq francs d'amende à chacun, tel est le tarif appliqué, par le tribunal correctionnel de Châteaudun contre la dame M..., née Eugénie G..., et son complice Maurice L..., à la suite d'un constat d'adultère fait par les autorités compétentes, sur la plainte du mari.

Montharville. - Au cours de sa dernière session, le Conseil général d'Eure-et-Loir, a autorisé la suppression de la vaine pâture sur le territoire de la commune de Montharville.

Sancheville. - Nous rappelons que c'est dimanche 7 mai, qu'aura lieu, sous la présidence effective de M. Le Bourdon, préfet d'Eure-et-Loir, l'inauguration de la laiterie de Sancheville.

21 MAI 1911

Bonneval. - Mardi, un violent orage accompagné d'une pluie torrentielle et de formidables coups de tonnerre s'est déchaîné sur la région. La foudre est tombée en différents endroits de notre ville sans occasionner de dégâts sérieux. D'autre part on nous signale qu'au hameau de Massuères le redoutable fluide a fait des siennes, entre autres chez M. Ellin, tueur de porcs qui, en traversant sa cour, s'est trouvé électrocuté et a dû s'aliter.

28 MAI 1911

Passage d'un aéroplane. - Jeudi matin, vers 6 h. 35, un aéroplane (biplan) monté par deux personnes est passé au dessus de Bonneval, à envi-

VILLE DE BONNEVAL

DIMANCHE 21 MAI 1911

Grand Festival de Gymnastique

Organisé par la Société de Tir et de Gymnastique "LA BONNEVALAISE", sous la présidence d'honneur de M. Jouanneau, Conseiller général, maire de Bonneval, le patronage de la Municipalité de la Ville, de l'« Union Commerciale I. et F. », avec le concours des Sociétés de Musique la « Sainte-Cécile », et la « Saint-Michel », et des Sociétés de Gymnastique l'« Alliance Chertreine », l'« Avenir de la Beauce », la « Société Gymnastique de Châteaudun », « La Cloysienne » et « La Vovéenne ».

PROGRAMME :

Le 30 Mai, à 9 heures du soir, retraite aux flambeaux.

Le 31 Mai

GRAND FESTIVAL DE JOUR

A deux heures, à la Gare : Réception des Sociétés de gymnastique, formation du cortège. **DÉFILÉ** par les rues de Chartres, Bas-de-l'Eglise et de la Grève.

A deux heures et demie, **EXERCICES** sur la promenade de la Grève, par toutes les Sociétés (barres fixes, barres parallèles, pyramides, boxe, baton et mouvements d'ensemble de la 37^e fête fédérale de Caen).

CONCERTS par les Sociétés de Musique

A cinq heures, distribution des récompenses.

FÊTE DE NUIT

A 8 heures du soir, Embrassement de la Grève. — L'illumination.

A 9 heures, **EXERCICE D'ENSEMBLE** par les Sociétés. — Pyramides.

A dix heures, bataille de Confettis.

FÊTE FORAINE - Bal Laigneau-Lavieuge

ENTRÉES : Fête de jour, 2 tickets ; Fête de nuit, 3 tickets. — Les enfants entreront avec un ticket seulement.

ron trois cents mètres de hauteur.

Attiré par la joyeuse pétarade du moteur de nombreux Bonnevalais ont admiré le gracieux appareil qui venait de la direction de Chartres et volait dans la direction de Châteaudun en suivant la voie ferrée.

C'était, ainsi que nous l'a appris un mot d'écrit lancé à terre par l'aviateur, en passant au hameau de Guibert, le lieutenant Ménard qui, parti de Châlons à 3 heures du matin, en compagnie du lieutenant annamite Do-Han-Vi, accomplit en ce moment le tour de France en aéro.

A midi et demie, les voyageurs aériens faisaient escale à Poitiers.

Fête de la Pentecôte. - M. Moïse Moussu cafetier à Saint-Martin-du-Péan, fera fête dans son établissement dimanche de Pentecôte.

A cette occasion : concert par la fanfare Sainte-Cécile à 3 heures et demie ; tir à la carabine, bon vin et bon gâteaux.

- Bal le soir.

Saint-Martin. - A l'occasion de la fête de la Pentecôte, M. Lhopiteau,

cafetier à Saint-Martin, recommande son établissement où l'on trouvera avec des consommations de choix, d'excellentes gâchettes campagnardes.

Saint-Maur. - A l'occasion de la vente d'attirail de la ferme de Ménilon, il y aura bal chez M. Berthault Léon, à Saint-Maur.

Trizay-lès-Bonneval. - Dimanche soir, Mme Lebas, de la Maigrière, rentrait des champs avec sa voiture à âne remplie d'herbe sur laquelle elle était montée quand, dans la traversée de Milsey, son âne refusant de suivre la ligne droite fit passer l'une des roues du véhicule sur un tas de terre.

Projetée à terre par suite du violent cahot qui se produisit, Mme Lebas fut relevée avec le front fendu et un poignet fracturé ; transportée chez ses enfants à Milsey, puis à son domicile la blessée reçut les soins de M. le docteur Larrieu.

04 JUIN 1911

Fête de Pentecôte. - M. Ricois, cafetier à Saint-Martin, informe qu'à l'occasion de la fête de la Pentecôte on trouvera dans son établissement consommations de choix et bons gâteaux.

Grand Bal. - Lundi 5 juin, à l'occasion de la pentecôte, il y aura grand bal à la salle Laigneau-Levieuge, pro-

menade du Mail à Bonneval.

Neuvy-en-Dunois. - On nous signale la découverte, sous un tas de pierres, dans la cour de M. Julien, cultivateur à Allonville, d'un obus de 18 centimètres provenant de la guerre de 1870-71. Par les soins de M. Goussu, maire, le dangereux engin a été transporté à la mairie de Neuvy.

11 JUIN 1911

Passage de troupes.-Le Maire de Bonneval a l'honneur de prévenir ses administrés qu'une colonne du 44^e régiment d'artillerie à l'effectif de : 15 officiers, 40 sous-officiers, 240 brigadiers et canoniers, 300 chevaux, 40 voitures, arrivera à Bonneval, le 17 juin et en repartira le 19.

Ces troupes seront logées chez les habitants.

Vacances dans les écoles publiques. - Conformément à l'avis du conseil départemental et par l'arrêté en date du 13 avril 1911, M. le préfet a fixé ainsi qu'il suit pour 1911 les vacances des écoles primaires élémentaires d'Eure-et-Loir.

Sortie : le 19 août, après la classe du soir.
Rentrée : le 2 octobre, à l'heure réglementaire.

Toutefois, dans les localités où des circonstances justifieraient la mesure, les dates sus indiquées pourront être avancées ou retardées par une décision spéciale du Préfet.

25 JUIN 1911

Attentat à la pudeur. - Nous avons raconté dans un précédent numéro les dégoûtants agissements du nommé J..., âgé de 61 ans, qui, sur le nouveau boulevard, à Bonneval, s'était livré à des exhibitions obscènes devant des enfants. Exhibitions qui lui avaient valu une maîtresse correction de coups de bâton de la part de la mère des enfants. Arrêté peu après, le dégoûtant personnage, traduit devant le tribunal correctionnel de Châteaudun, reconnu les faits et fut condamné à six mois de prison qu'il n'a pas volés.

Saint-Maur. - Sur avis du garde-champêtre de la commune de Saint-Maur, la gendarmerie de Bonneval, a procédé à l'arrestation d'un nommé B....., 18 ans, journalier au hameau de la Touche, qui, dimanche matin, rencontrant sur la route la petite L.. C....., âgée de 10 ans qui se promenait en compagnie de son frère, âgé de 7 ans, entraîna les deux enfants dans un bois et, en présence du gamin, se livra sur la fillette à un odieux attentat.

Mis au courant du fait par les enfants les parents coururent chez le garde-champêtre l'en informer et celui-ci, à son tour, avisa la gendarmerie.

Généalogie:

Nous avons retranscrit quatre mariages, concernant les Durand qui se succèdent à Bonneval, au XVIII^{ème} Siècle.

Le 12 juillet 1718, Pierre Durand et Anne Guillaumin, paroisse de Notre-Dame.

Le 19 février 1743, Pierre Durand et Marie Claude Lefèvre, paroisse de Notre-Dame.

Le 4 octobre 1777, Pierre François Durand et Marie Magdelaine Delaunay, paroisse de Saint Sauveur.

Le 10 novembre 1790, Pierre Durand veuf de Marie Magdeleine Delaunay et Marie Jeanne Bordeau, paroisse Saint Sauveur.

Leur fils Charles Pierre Durand né le 27 7^{bre} 1793, épouse Marie Thérèse Gouin, le 22 juillet 1816 à Thiville.

La cotisation annuelle est de 12 € (étudiants :6 €)

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 23 rue Saint-Roch
ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 23 rue Saint Roch - 28800 BONNEVAL**

Vient de paraître un nouveau fascicule de l' ***Histoire de la ville de Bonneval et de son Abbaye***, par M^r André Louis Beaupère, qui regroupe trois chapitres.

“Chapitres de l'Élection, Incendie de Châteaudun, du Grenier à sel et de la Maréchaussée” : 5,00€

**En vente à la permanence des Amis de Bonneval le samedi de 15 à 17 heures ,
23 rue saint Roch (derrière la mairie)**

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante :

<http://lesamisdebonneval.free.fr>

Vous pouvez télécharger directement ***Bonneval en Bonne vallée***, consulter de nombreux documents, et plus de nouvelles du Messenger du 1^{er} semestre 1911